



Compte rendu du CHSCTEP qui s'est déroulé à Toulouse le 16 février 2017.

Etaient présents :

Pour l'administration : Alain SOULAN (DSR /D), Sylvie MONTEIL (DRH/D),

► Pour les organisations syndicales : Jean-Louis DEHER, Vincent DAVAL, Louis-Philippe JACQUENS (CFDT-Météo) Valérie DZIAK, Jean-Luc CAMILLERI, Florence SCHUTZ (SNITM-FO), Alain POLLONI, Sandrine LAFONT-LINDEN (SNM/CGT), Jean BONHOMME, Yannick DANCET, Yannick MUR (Solidaires-Météo)

► Experts : Denis MURAT (conseiller de prévention), Sonia PARIS-ZUCCONI (inspecteur santé et sécurité au travail), Isabelle GROSGEORGE (DRH/A3ST), Sylvia VAN DER VOSSSEN (psychologue du travail), Marie-Cécile BELLEVUE (conseillère technique du service social aviation civile-météo). Philippe FURTWENGLER (médecin chef aviation civile météo), Marianne ZERBIB (médecin de la météopole), Marie POGGIOLI (psycho sociologue à capital santé).

Ordre du jour

1 : approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé.

2 : Approbation du compte-rendu du CHSCT du 17 novembre 2017

Le compte-rendu est approuvé.

3 : Point sur les risques psychosociaux :

Le fonctionnement du CA3S (comité d'actions et de suivi des situations de souffrance à MF) ne donne pas satisfaction. Une réunion s'est déroulée le 20 janvier afin de voir ce qui pouvait être amélioré. On a regardé ce qui se fait à la DGAC où il existe des comités de suivi locaux qui gèrent la souffrance au travail. Une approche locale paraît tout à fait pertinente dans beaucoup de cas. On s'oriente donc vers la création de comités de suivi locaux (dont il faudra déterminer la composition : service médical et social, direction mais aussi éventuellement, assistant de prévention, secrétaire de CHS etc.) sans toutefois que le CA3S disparaisse afin d'étudier les cas impossibles à traiter en local.

4 : Risque routier : Achat et équipements des véhicules de maintenance :

Les véhicules ne sont pas toujours adaptés à l'activité notamment ceux des services de maintenance : par exemple avec une berline ou un break le chargement peut être non attaché et il y a des risques de projection d'objets en cas de coup de frein brutal ou d'accident. Les consignes gouvernementales sont très restrictives à l'achat (soumis au marché UGAP et budget limité). Il est ainsi difficile d'associer le confort indispensable à des missions souvent longues à l'ergonomie d'un véhicule utilitaire bas de gamme.

Un inventaire des véhicules de maintenance va être fait et s'il le faut la direction agira pour apporter des évolutions au parc.

5 : Présentation de l'observatoire des conditions de travail 2016 . conséquences sur les plans d'actions : sur quels métiers, populations, fonctions porter les priorités

L'une des actions inscrite dans cadre de lutte contre les RPS est « l'observatoire des conditions de travail » A savoir un questionnaire proposé à chaque agent en fin d'année, d'abord en 2012, 2013, 2014 puis fin 2016.

Ce CHS était l'occasion pour Capital Santé de nous faire un premier retour sur le questionnaire 2016. A la fin de la présentation la DRH nous a demandé de ne pas communiquer sur les résultats, nous supposons donc que certaines données peuvent heurter la sensibilité des « téléspectateurs » (comme on dit dans les médias). Un rapport écrit sera communiqué ultérieurement par le prestataire et la direction.

On peut toutefois se satisfaire du taux de participation : 1440 réponses soit 43,8 % du personnel, résultats bien au dessus des environ 30 % des autres années.

Quelques généralités ou chacun se reconnaîtra : Le stress va s'accroître dans les années à venir, certaines catégories n'ont plus du tout confiance, les agents mal informés sont très stressés, de nouveaux concepts apparaissent : discrimination, incivilités, stigmatisation etc. Bon point : une catégorie n'est pas très très stressée....

La psycho sociologue de Capital Santé a fait quelques préconisations :

Faire travailler des petits groupes sur comment on collabore.

Faire une analyse d impact sur le travail à distance.

Favoriser les réunions de service mais pas sur le modèle « descendant ».

Renforcer les compétences des managers.

Donner de l'empathie (à ne pas confondre avec la sympathie) et proscrire l'apathie (Note du rédacteur : y a du boulot)

Les résultats du questionnaire déjà présenté au PDG seront présentés en CDG et en DIR/DSR puis à tous les agents de MF sous forme d'un résumé. Après analyse des résultats en copil RPS un plan d'actions sera élaboré.

Note du rédacteur : Il faudra bien garder en tête qu'il s'agit du 4^{ème} questionnaire et comparer les chiffres avec les actions mises en place à la suite des 3 précédents pour savoir si elles ont été pertinentes à défaut d'être efficaces (compte tenu des résultats).

6 : suivi des actions :

Alcool/addictions : Dossier en cours sur le plan de prévention alcool et autres addictions. Les participants au groupe de travail ont besoin d'une formation sur les addictions, deux organismes ont été contactés, les propositions seront communiquées au groupe de travail.

Document unique : La problématique est d'inclure une évaluation des risques psychosociaux dans le DU. On prépare un groupe de travail pour les situations de travail isolé (avec des agents isolés et leurs encadrants).

Amiante : Le dossier « Taverny » se poursuit. Denis Murat essaye d'avoir le DTA (dossier technique amiante). Le document existe mais le détenteur ne veut pas le communiquer. On demande donc le document à sa hiérarchie ! À suivre...

Mission et moyen des assistants de prévention : Au CHSCT d'automne sera fait un bilan de la mission de Gilles Vadé qui est chargé d'aider les assistants de prévention dans leurs tâches. On va aussi demander à l'ensemble des ISST de nous communiquer ce qu'ils pensent de notre organisation.

Plan d'actions CMR INI : Plan d'actions en cours sous la responsabilité de DSO/D , à suivre...

Kerguelen :

La direction a demandé à la DIROI de trouver localement des solutions afin que l'agent soit moins isolé physiquement dans l'accomplissement de son travail (localisation dans un autre service) . On faciliterait aussi ses possibilités de sorties sur le terrain. L'instruction suit son cours.

Note du rédacteur : Pour nous le problème est autre. Nous parlons d'un isolement psychologique. La gestion en solitaire d'une station météo à des milliers de kilomètres de toute assistance est une lourde responsabilité qui peut avoir des conséquences catastrophiques sur l'état mental en cas de problèmes techniques ou relationnels. A noter que le CHSCTEP se déroulait dans la salle Prud'homme du CIC. Pauvre André Prud'homme qui a laissé sa vie en Terre Adélie dans l'exercice de ses fonctions. Dans son paradis blanc le mépris et l'ingratitude de notre direction actuelle envers les techniciens doit le rendre bien amer.

Armement en psychologues de l'établissement : Madame Monteil n'a pas fait de proposition pour recruter un autre psychologue (du travail ou clinicien).

Groupe ergonomie du poste de travail : Prochaine réunion le 4 avril au matin, les organisations syndicales ont donné les noms de leurs représentants.

7 : Point sur le cahier des charges en vue de l'étude d'impact des évolutions organisationnelles :

Désaccord sur la procédure : marché ou pas marché, à suivre...

8 : Bilan d'activité de la psychologue du travail :

Pas de bilan en 14 et 15

Sylvia Van Der Vossen nous a présenté son rapport d'activité pour 2016.

A noter que la psychologue du travail n'est pas soumise à une rentabilité et son efficacité n'est pas forcément visible (dixit l'intéressée).

Elle intervient sur la sphère individuelle et collective. Elle a une mission d'écoute, de soutien mais aussi de gestion des prestataires choisis par l'établissement dans le domaine des RPS. Elle travaille en lien étroit avec le service médico social.

A titre individuel 28 agents ont été suivis en 2016 mais ils n'ont pas été suivis régulièrement. Il y a des pauses dans l'accompagnement et madame Van Der Vossen estime qu'elle suit environ 10 agents en même temps. Les problèmes sont générés par une absence de soutien, un sentiment de harcèlement, une inquiétude sur l'avenir, une démotivation importante.

Au titre du collectif madame van Der Vossen a effectué 6 interventions en 2016 :

Après le signalement d'un problème dans un service madame Van Der Vossen rencontre et s'entretient avec les agents afin de recueillir des informations, établir une synthèse et de proposer des préconisations.

9 : Retour sur la rencontre médico-social :

Médecins de prévention, assistantes sociales, infirmières et un ISST ont participé le 23 janvier 2017 à la seconde édition de ces rencontres.

Il s'agissait de fixer les priorités 2017 de la politique de santé et de faire partager les « remontées de terrain ».

Les principales informations recueillies concernent les conflits, la perte de confiance, les problèmes d'alcool et plus généralement l'augmentation des addictions, du harcèlement moral etc

On a toutefois quelques lueurs d'espoir : la réorganisation aurait été bien accueillie par « bon nombre » d'agents et même créée des opportunités positives. Après l'indignation en séance des organisations syndicales le terme « bon nombre » devrait être remplacé par un terme moins provocateur dans le document présenté madame Grosgeorge.

Conclusion sur ces rencontres : C'est un carrefour apprécié par le réseau qui crée un lien entre les acteurs de terrain et la direction de MF. La « médecine » a beaucoup apprécié l'écoute de la direction.

10 : Etat d'avancement de la réflexion sur la cartographie par les DIR des travailleurs isolés :

La cartographie est en cours....

11 : Questions diverses

Reconnaissance de la pénibilité : Le dossier a été transmis en 2013 et il n'y a pas de suite, pas de réponse, pas d'espoir etc. Nous ne respectons pas les seuils sur la pénibilité bien que des fiches soient en cours de rédaction pour la fonction publique avec des seuils

spécifiques. Mais inutile de paraphraser et d'argumenter inutilement, personne n'y croit.

Rapports de mission de monsieur Stein (ISST entre 2012 et 2016) : Au cours de son mandat monsieur Stein a effectué un certain nombre de missions dont les rapports ont été communiqués aux directeurs régionaux. Des plans d'action ont été lancés, une communication sur les actions en résultant sera faite en juin.

On termine sur la gestion des produits utilisés à Météo-France notamment par les services de maintenance:

Un certain nombre de produits sont dangereux voire parfois cancérigènes et nécessite d'être proscrits. Dans un premier temps les produits doivent être impérativement accompagnés par leurs fiches de sécurité et les plus dangereux éliminés (notamment les agents CMR : cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction). Afin de faciliter le travail une liste générique des produits les plus courants à utiliser serait utile. L'administration fera un point avec DSO/D.

En séance, lors d'un aparté, le CHS a abordé les recommandations du « chantier 10 » (aménagement du temps de travail) que l'on doit à madame Deletang et à monsieur Renaude.

Pour monsieur Soulan le rapport est une « boîte à outils » et absolument pas une décision. La DRH a été mandaté pour organiser un groupe de travail, la première réunion devrait avoir lieu le 3 ou 4 avril.

Note du rédacteur : Le document est très rétrograde...à suivre....

Prochain CHSCTEP fin juin à Saint-Mandé.